



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19^e séance du mardi 16 mai 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Jacques Pernet (PLR) et consorts « La Municipalité a-t-elle prévu demander aux TL de résoudre le problème du contournement du chantier de la place de la gare pour les trolleybus obligés de descendre leurs perches et de passer au moteur thermique »
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Dans le but de faciliter le travail des chauffeurs de bus, de minimiser les nuisances sonores, olfactives et atmosphériques, le Conseil communal souhaite que la Municipalité, présente incorpore au sein du Conseil d'Administration des TL, intervienne auprès de la Direction des TL pour que les caténaires enlevées à l'occasion des travaux de la Place de la Gare soient réinstallées le plus rapidement possible, les travaux prévus étant reportés à l'horizon 2038 »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi seize mai deux mille vingt-trois.

La présidente :



Le secrétaire :